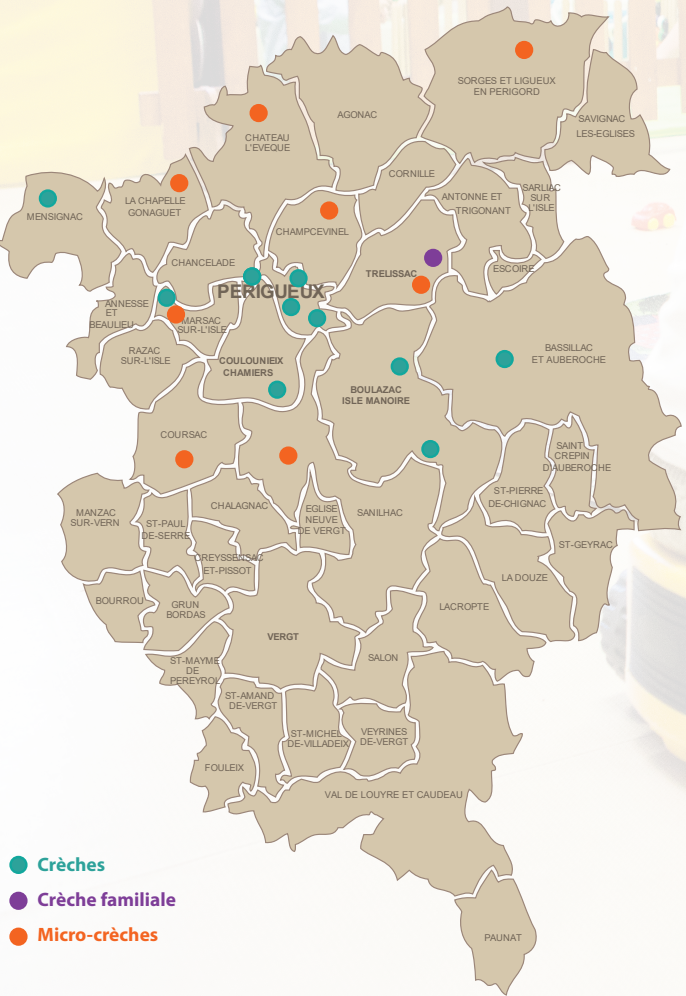


Enfants porteurs d'un handicap

NOS CRÈCHES SONT AUSSI POUR EUX !

LES CRÈCHES PROCHES DE CHEZ VOUS



Retrouvez toutes les crèches du Grand Périgueux
www.grandperigueux.fr
rubrique Petite Enfance

Pour tout renseignement ou faire une demande de place en crèche,
le **Point accueil Petite enfance** se tient à votre disposition :
05 53 35 75 18
petite.enfance@grandperigueux.fr
Du lundi au jeudi
8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30
Le vendredi
8h30 / 12h30 et 13h30 / 16h30



- Crèches
- Crèche familiale
- Micro-crèches

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Dordogne

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

VOUS ÊTES PARENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

POURQUOI NE PAS ENVISAGER UN ACCUEIL EN CRÈCHE ?

La crèche accueille tous les enfants, de 2 mois à trois ans, dans un environnement adapté.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est d'abord accueillir un enfant !

- La crèche est un **lieu d'éveil et de socialisation**. Pour votre enfant, c'est la possibilité d'échanger, de jouer, de partager avec d'autres enfants de son âge.
- Pour vous, confier votre enfant peut signifier **retrouver du temps**, concilier vie familiale, personnelle, voire professionnelle.
- Pour l'ensemble des enfants comme pour l'équipe, ces **rencontres sont riches**. Elles permettent de grandir dans le respect de la différence de chacun.

OUI, MAIS VOUS AVEZ DES CRAINTES ?

Apprendre à se connaître et se faire confiance est essentiel pour confier un enfant.

Un **temps de familiarisation** est organisé pour :

- Définir les besoins propres à votre enfant, y apporter des réponses adaptées à la collectivité.
- Faciliter son arrivée dans le groupe et l'amener à découvrir la vie en collectivité, ses contraintes.
- Apprendre à se séparer sereinement. A travers ces temps d'échange, le projet d'accueil de votre enfant se dessine ensemble. Il est ensuite ajusté tout au long des semaines qu'il passe à la crèche.

QUI S'OCCUPE DE VOTRE ENFANT ?

• **En crèche collective, toute une équipe de professionnels s'implique autour de lui :**

- L'équipe de direction
- Les auxiliaires de puériculture
- Les agents d'accueil petite enfance
- L'éducatrice de jeunes enfants
- Le psychologue
- Le pédiatre

Ensemble, ils sont en mesure de répondre à ses besoins. Ils lui proposent des activités ludiques qui l'aident à développer son autonomie dans le respect de ses capacités.

• **Et ce, en partenariat avec le milieu du soin**

Votre enfant est peut-être déjà accompagné par une structure de soin (CAMSP, CMP, APF, APEI, APEA...). Tout en préservant les moments d'éveil et de répit que sont les moments en crèche, ces soignants peuvent intervenir dans nos structures.

Avec votre accord, nous échangeons régulièrement. Ces liens sont précieux pour assurer la meilleure qualité d'accueil à votre enfant.